

Sans papiers, mais pas sans école

LES SANS PAPIERS OCCUPENT
L'ÉGLISE S^t FRANÇOIS DE SALES
DEPUIS... 313 JOURS.
LES OCCUPANTS SONT TOUJOURS...
"SANS SÉJOURS"

Dans notre pays comme dans beaucoup d'autres, les "sans-papiers" sont souvent perçus comme des sans droits. Un droit ne leur est pourtant pas contesté: le droit à l'éducation, que leur reconnaît la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Chez nous, ce droit est reconnu concrètement, les enfants "sans-papiers" sont scolarisés et ont la possibilité de décrocher un diplôme.

UN DÉFI POUR LES ÉCOLES

L'accueil des sans-papiers est un réel défi pour les écoles. La question la plus cruciale, surtout au cours de leur première année en Belgique, est l'apprentissage de la langue d'enseignement, en l'occurrence, le français. Mais à côté de ces difficultés, l'accueil des "primo-arrivants" est aussi souvent vécu d'une certaine manière comme une chance. Leur motivation et leur désir d'intégration sociale et scolaire constituent fréquemment un facteur dynamisant pour les établissements. On voit les équipes éducatives se saisir de la question et la prendre à bras-le-corps. Des dispositions décrétales existent, par ailleurs, pour un meilleur encadrement au bénéfice des primo-arrivants.

PROJET ÉDUCATIF

En cohérence avec le projet éducatif qu'il développe, l'enseignement catholique ne peut qu'être interpellé par cette question de l'accueil des sans-papiers. Dans ce cadre, le cahier pédagogique produit par le CIRÉ¹ peut s'avérer un outil utile. Très bien documenté, il invite à cultiver le sens de l'ouverture sur le monde et sur autrui et à penser la rencontre de l'autre comme une richesse. Il nous incite aussi à nous interroger sur la place de l'étranger dans notre société et sur celle que chacun d'entre nous est prêt à lui reconnaître, même quand la société ne lui accorde pas une place de droit. Cette perspective s'inscrit aussi dans notre tradition éducative inspirée par la recommandation évangélique de *"laisser toujours à sa table une place à l'étranger"*.

DES PRATIQUES

Dans de nombreuses écoles, des réflexions concrètes ont déjà lieu sur ce sujet, et le cahier du CIRÉ pourra inspirer un approfondissement de ces démarches et en susciter d'autres. Parce que chaque personne est éminemment digne et que notre tradition nous enseigne que *"chaque être humain est plus grand que lui-même"*, l'enseignement catholique peut ainsi, dans ses choix et avec ses moyens, être un des artisans d'une culture de la paix toujours à (re)construire entre les peuples et les civilisations. ■

ÉTIENNE MICHEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC

1. Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Étrangers; voir en p. 22 de ce numéro, une présentation de ce cahier.